
Prog. court deux. cycle pour les formateurs de maîtres associés

0
1
8
0

Directeur(trice): Alain Huot
CPCS - Deuxième cycle en éducation
819 376-5011, poste 3236

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Crédits: 6

Présentation

En bref

Ce programme vise l'habilitation au rôle de formateur et d'animateur auprès des enseignantes et enseignants qui se seront inscrits pour un travail d'association pour la formation pratique des étudiants universitaires stagiaires dans une commission scolaire.

Objectifs du programme

- La compréhension approfondie des concepts reliés à la formation par la supervision.
- La compréhension de ses propres représentations de la formation d'un étudiant-stagiaire pour une meilleure conceptualisation du rôle de formateur.
- L'appropriation de ce rôle de formateur.
- L'instrumentation requise pour exercer un rôle de formateur lors de la formation/supervision dans le vécu quotidien de la profession.

Atouts UQTR

Particularités

Les cours sont réservés aux étudiants admis au programme court de deuxième cycle et sont offerts à des cohortes fermées.

L'étudiant qui a complété le programme court avec succès et qui ultérieurement est admis à la maîtrise en éducation de l'UQTR, peut se voir reconnaître un maximum de trois crédits de cours complémentaires.

Conditions d'admission

Ce programme est réservé aux enseignants détenant un brevet ou un permis d'enseigner au Québec.

Ce programme est offert à des cohortes spécifiques.

Études au Québec

Base universitaire

Etre titulaire d'un baccalauréat en enseignement ou l'équivalent

ET

Détenir une autorisation d'enseigner (permis d'enseigner ou un brevet d'enseignement);

Etre recommandée comme personne-ressource par son organisation scolaire dans le cadre d'une entente avec l'UQTR;

Avoir déjà encadré des étudiants-stagiaires;

Avoir accumulé au moins 10 années d'expérience en enseignement.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (6 crédits)

SUS6003 Rôle et statut de formateur en contexte de stage

SUS6004 Instrumentation du formateur et du maître associé (SUS6003)

Autres renseignements

Description des activités

SUS6003 Rôle et statut de formateur en contexte de stage

Le cours vise, à partir de réalités vécues par chacun des étudiants, à dégager une vision du rôle de formateur de stagiaires en enseignement. Différentes problématiques liées à la formation d'un stagiaire seront analysées.

Un accent particulier est mis sur le développement des compétences du formateur de stagiaire et sur les compétences professionnelles en enseignement. La formation du stagiaire est abordée dans une perspective andragogique et dans un souci constant de circulation bidirectionnelle de la théorie et de la pratique.

SUS6004 Instrumentation du formateur et du maître associé (SUS6003)

Cette activité qui s'inscrit à la suite du cours "Statut et rôle du formateur en contexte de stage" met l'accent sur l'actualisation du rôle du formateur d'enseignants associés. Le cours permet à l'étudiant d'approfondir le sens des compétences de l'enseignant associé en tant que formateur du stagiaire. Aux fins du développement des compétences du stagiaire, le cours aborde notamment l'observation du stagiaire et la rétroaction, la planification d'activités éducatives, la régulation et l'évaluation.